

**ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)**

Personne responsable du marché

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Fronsac

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Fronsac

Ordonnateur

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Fronsac

Comptable public assignataire

Monsieur le Trésorier communautaire

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
<input type="text"/>	
Domicilié à :	<input type="text"/>
(Tél.)	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
<input type="text"/>	
Au capital de :	<input type="text"/>
Ayant son siège à :	<input type="text"/>
(Tél.)	<input type="text"/>
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>

Nous soussignés,

Cotraitant 1	
Nom et prénom :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :	
<input type="text"/>	
Domicilié à :	<input type="text"/>
(Tél.)	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
<input type="text"/>	
Au capital de :	<input type="text"/>
Ayant son siège à :	<input type="text"/>
(Tél.)	<input type="text"/>
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	<input type="text"/>
N° d'inscription <input type="checkbox"/> au répertoire des métiers ou <input type="checkbox"/> au registre du commerce et des sociétés :	<input type="text"/>

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents, certificats, attestations et déclarations visés à l'article 45 du CMP ;

m'engage sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6-3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent acte d'engagement dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

nous engageons sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, la déclaration ou les certificats mentionnés à l'article 46 du CMP ainsi que les attestations visées aux articles 1-6.1 et 1-6-3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCAP.

ARTICLE 2. PRIX

2-1. Détermination des prix

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m_0 défini à l'article 3-3.2 du CCAP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCAP.

Les minima et maxima, TVA incluse, du marché à bons de commande sont fixés ainsi :

Période	Minimum	Maximum
Période ferme	190 000,00 €	760 000,00 €
Reconduction n° 1	190 000,00 €	760 000,00 €
Reconduction n° 2	190 000,00 €	760 000,00 €

Les travaux seront rémunérés par application aux quantités réellement exécutées, des prix du bordereau des prix du présent marché affectés :

d'un rabais de% (en chiffres)

d'une majoration de.....% (en chiffres)

(cocher la case choisie)

.....% (en lettres)

2-2. Montant sous-traité

2-2.1. Montant sous-traité désigné au marché

En cas de recours à la sous-traitance, conformément à l'article 5 de la loi du 31 décembre 1975 modifiée, le(s) annexe(s) n° au présent acte d'engagement indique(nt) la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par des sous-traitants, leurs noms et leurs conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations que **j'envisage / nous envisageons** de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors TVA
- Montant TVA incluse

Les déclarations et attestations (articles 114 1° et 45 6° du CMP) des sous-traitants recensés dans les annexes, sont jointes au présent acte d'engagement.

2-2.2. Créance présentée en nantissement ou cession

Prestataire unique

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **je pourrai** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Groupement solidaire

Le montant maximal, TVA incluse, de la créance que **nous pourrons** présenter en nantissement ou céder est ainsi de :

Cotraitant 1	Cotraitant 2	Cotraitant 3

ARTICLE 3. DUREES ET DELAIS

3-1. Durée de validité du marché

Le marché se terminera le 31 décembre de l'année de sa notification.

Les commandes pourront être adressées dès notification du marché jusqu'à cette date.

Le marché est renouvelable par reconduction expresse selon la périodicité suivante :

Période	Dates
Période ferme	De la date de notification du marché à la fin de l'année
Reconduction n° 1	Du 1er janvier de l'année de notification + 1 an(s) à la fin de l'année
Reconduction n° 2	Du 1er janvier de l'année de notification + 2 an(s) à la fin de l'année

La PRM doit se prononcer au moins 2 mois avant la fin de la période annuelle. Elle est considérée avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise avant ce délai.

Quelle que soit la décision prise par la PRM, le titulaire peut faire part à celle-ci, au moins 2 mois avant la fin de la période annuelle, de sa volonté de se dégager du contrat. Le titulaire reste cependant engagé jusqu'à la fin de la période en cours.

3-2. Durée et délai d'exécution des bons de commande

Pour chaque bon de commande, les prestations seront exécutées à compter de la date de la notification de celui-ci.

La durée d'exécution prévisionnelle afférente à chaque commande sera précisée dans le bon de commande, elle ne pourra dépasser la durée de validité du marché.

Lorsqu'il s'agit d'interventions urgentes prévues à l'article 4-5 du CCAP, le titulaire pourra être joint au(x) numéro(s) suivant(s) :

Nom de l'entreprise	Personne à contacter	Téléphone/Fax

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCAP.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

La Personne Responsable du Marché

à : le :

La Personne Responsable du Marché certifie que le présent marché a été reçu par le représentant de l'Etat, au titre du contrôle de légalité, le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché le :

Le **prestataire** / **mandataire du groupement** :

Reçu l'avis de réception postal de la notification du marché signé le
le **prestataire** / **mandataire du groupement** destinataire.

par

Pour la Personne Responsable du Marché,

à :

le :

(date d'apposition de la signature ci-après)

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE PREMIER RANG

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché

N° du marché : _____ (Ligne réservée à l'administration)

Objet : Travaux neufs sur diverses voies communautaires pour 2009 - 2010 et 2011

Titulaire : _____

Prestations sous-traitées

Nature : _____

Montant prévisionnel hors TVA
des sommes à payer directement : _____

Montant prévisionnel TVA incluse
des sommes à payer directement : _____

Sous-traitant

Nom, raison **ou**
dénomination sociale : _____

Entreprise individuelle **ou**
Forme juridique de la société : _____

N° d'identité d'établissement (SIRET) : _____

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés : _____

Adresse : _____

(Tél.) _____

Compte à créditer (joindre un RIB ou RIP) :

– ouvert à l'organisme bancaire : _____

– à : _____

– au nom de : _____

sous le n° : _____

code banque : _____

code guichet : _____

Clé RIB : _____

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Pièces à remettre systématiquement

- Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (6° de l'article 45 du CMP).
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (1° de l'article 114 du CMP).
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Pièce à remettre en cas de déclaration spéciale en cours de marché

- Le titulaire rend à la PRM l'exemplaire unique en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances. La PRM mentionnera le montant maximal de la créance qu'il pourra nantir ou céder.
- L'exemplaire unique est remis à l'établissement de crédit et ne peut être restitué. Le titulaire produit une attestation de l'établissement de crédit justifiant que la cession ou le nantissement de la créance est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la part sous-traitée, ou qu'il a été réduit de manière à réaliser cette condition.

ATTENTION : L'une des deux pièces doit être obligatoirement fournie avec la présente déclaration.

Autres renseignements

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 Code des Marchés Publics :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Canton de Fronsac

Comptable assignataire des paiements :

Monsieur le Trésorier communautaire

Le titulaire

A Le

Le mandataire du groupement

A Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

La personne responsable du marché

ACTE SPECIAL DE SOUS-TRAITANCE DE RANG AUTRE QUE PREMIER

ANNEXE N° ___ A L'ACTE D'ENGAGEMENT

DECLARATION SPECIALE EN COURS DE MARCHE

Acceptation d'un sous-traitant Agrément de ses conditions de paiement

Marché

N° du marché : _____ (Ligne réservée à l'administration)

Objet : Travaux neufs sur diverses voies communautaires pour 2009 - 2010 et 2011

Titulaire :

Sous-traitant accepté de rang n°1

Nom :

①

Prestation sous-traitée :

Sous-traitant accepté de rang n°2

Nom :

①

Prestation sous-traitée :

① nom à rappeler dans le cartouche suivant

Prestations sous-traitées par le sous-traitant (préciser le nom ①) :

Nature :

Montant prévisionnel hors TVA :

Montant prévisionnel TVA incluse :

Désignation du sous-traitant

Nom, raison **ou**
dénomination sociale :

Entreprise individuelle **ou**
Forme juridique de la société :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription au répertoire des métiers **ou** au registre du commerce et des sociétés :

Adresse :

(Tél.)

Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :

Date d'établissement des prix :

Modalités de variation des prix :

Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

Délai de paiement et taux d'intérêt de retard :

Garantie de paiement - Caution personnelle et solidaire

Référence de l'établissement qualifié l'ayant délivrée :

Objet de la caution :

Montant garanti :

ATTENTION : Cette caution n'est pas requise dès lors qu'il y a une délégation de paiement entre le maître de l'ouvrage, le donneur d'ordre et le sous-traitant (paiement direct conventionnel)

Pièces à remettre systématiquement

- Une attestation sur l'honneur du sous-traitant indiquant qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L341-6, L125-1 et L125-3 du Code du Travail (6° de l'article 45 du CMP).
- Une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics (1° de l'article 114 du CMP).
- Les capacités professionnelles du sous-traitant (moyens et références).

Le titulaire

A
Le

Le mandataire du groupement

A
Le

Sous-traitant accepté de rang n°1

A
Le

Sous-traitant accepté de rang n°2

A
Le

Acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement

A _____ le _____

La personne responsable du marché